

RÉGION SUD



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



Lettre d'Information de la Maison de la Région de Vaucluse

135 avenue Pierre Sémard - MIN d'Avignon Bât D4 - 84000 AVIGNON
Tél : 04 90 14 40 60 - maisondelaregion84@maregionsud.fr

Cette lettre est destinée à vous informer des actions entreprises par la Région Sud. N'hésitez pas à la diffuser autour de vous ou à demander votre inscription à l'adresse suivante : maisondelaregion84@maregionsud.fr

[Vous pouvez demander votre désinscription en utilisant la même adresse mail](#)

Edition du 1^{er} juillet 2021

FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS : 290 PLACES DISPONIBLES DONT 50 EN APPRENTISSAGE !

Et si vous deveniez aide-soignant en 2021 ? La Région Sud ouvre 290 places supplémentaires pour se former à ce métier essentiel qui offre une réelle perspective d'emploi. Sélection sur dossier ou entrée directe en formation avec un contrat d'apprentissage à la clef !

Dès la rentrée de septembre 2021, il vous sera possible de démarrer une formation dans un secteur où le besoin de professionnel est grand. Et cela sans passer de concours ! Cette opportunité accessible à tous a fait l'objet d'une convention de partenariat, votée par la Région en avril dernier, afin d'ouvrir 50 nouvelles places de formation d'aide-soignant en apprentissage dans le secteur public. Celles-ci viennent se rajouter aux 240 places supplémentaires que la Région a déjà décidé de créer en mars 2021. Au total, ce sont donc 290 nouvelles places pour répondre aux besoins en professionnels de santé de l'ensemble du territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur !

Quelles sont les démarches ?

- Consultez les [établissements qui pourraient vous accueillir en formation](#)
- Complétez un dossier de sélection auprès de l'institut de formation aide-soignant (IFAS) que vous avez choisi.
- Sachez qu'aucun entretien oral n'est requis en raison de la crise sanitaire pour l'année scolaire 2021-2022.

Contacts

Région Provence Alpes Côtes d'Azur

Direction de l'Emploi, de la Formation et de l'Information aux Métiers - Service Formations Sanitaires et Sociales - Hôtel de Région - 27 place Jules Guesde - 13481 Marseille cedex 20 - Tél. : 04.88.10.76.43

CERFAH - Centre régional de formation en alternance aux métiers de l'hospitalisation

Contact : 04 91 78 10 06 - contact@cerfah.fr

LA REGION A PORTE DE MAINS



Téléchargez l'appli Région Sud sur votre smartphone !

Aides, lycées, économie, emploi... toutes les infos de la Région Sud dans votre poche !

[Sur l'App Store >](#)

[Sur Google Play Store >](#)

#1JEUNE1SOLUTION

Pour aider les jeunes arrivant sur le marché du travail, le Gouvernement a construit dans le cadre de France Relance un plan de 6,7 milliards d'euros soit un triplement des moyens accordés à l'emploi des jeunes.

Le plan **#1jeune1solution**, lancé le 23 juillet 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Parmi les dispositifs mis à disposition : une prime à l'embauche de **4000 euros** pour tout recrutement de jeune de moins de 26 ans en contrat de plus de 3 mois. Toutes les situations sont différentes, l'objectif est clair : ne laisser aucun jeune sans solution.

Pour les jeunes, l'objectif est de faciliter les recherches autour de fonctions simples : « je trouve un emploi », « je trouve une formation », « je trouve un accompagnement », « je participe à un évènement » et « je m'engage ».

Plus de **20 000 offres** d'emploi sourcées par Pôle Emploi sont d'ores et déjà accessibles sur la plateforme, plus de **250 événements** proposés aux jeunes en ligne. Une fonctionnalité permet également à chaque jeune d'être rappelé par la mission locale la plus proche de chez lui.

Le plan **#1jeune1solution** se compose de trois axes majeurs pour accompagner la jeunesse de notre pays :

- Encourager les entreprises à embaucher
- Augmenter les formations et orienter les jeunes vers les métiers d'avenir
- Accompagner plus particulièrement les jeunes éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure

Plus d'informations sur les mesures du plan #1jeune1solution : 1jeune1solution.gouv.fr

APPELS A PROJETS

Appels Culture du nouveau programme Europe Créative

[Appels à candidatures] Appels Culture du nouveau programme Europe Créative

Europe Créative, programme de soutien des secteurs culturels et créatifs, a publié les premiers appels à candidatures de son volet Culture. L'appel « Coopération » s'adresse entre autres aux acteurs du livre et de l'édition qui souhaitent développer des projets de coopération pour favoriser l'innovation, la création et/ou la circulation transnationale des œuvres et artistes européennes. Les projets doivent intégrer au moins une des priorités suivantes : le développement des publics, l'inclusion sociale, la soutenabilité, le numérique et la dimension internationale. Le Relais Culture Europe organise un webinaire de présentation le vendredi 18 juin de 10 heures à midi et plusieurs autres sont prévus pour accompagner les porteurs de projet.

Date limite pour candidater : 7 septembre 2021.

Contact : Martha Gutierrez, responsable Europe Créative – Culture, martha.gutierrez@relais-culture-europe.eu

Source

: <https://fill-livrelecture.org/appels-a-candidatures-appels-culture-du-nouveau-programme-europe-creative/>

FONDS RESPIR

La gestion durable et le maintien d'une forêt en bonne santé est un enjeu pour la fixation du carbone et l'enrichissement des sols, la limitation du ruissellement de l'eau et de l'érosion, la préservation de la biodiversité et la préservation de la qualité des eaux souterraines et de surface. Avec le vote du nouveau Plan Climat " Gardons un COP d'avance", le 23 avril 2021 en Assemblée Plénière, le Fonds RESPIR a été créé, pour réunir propriétaires forestiers et financeurs privés dans le cadre de la préservation des espaces forestiers régionaux.

[Fonds RESPIR- Ma Région Sud \(maregionsud.fr\)](http://maregionsud.fr)

ACTIVITES POUR LES VACANCES

VÉLO

Mode de transport durable par excellence, le vélo est de plus en plus prisé par les habitants de la Région Sud.

Au quotidien, dans un usage professionnel, ou plus ponctuellement, pour une balade en campagne, le vélo a toute sa place dans le Plan Climat de la Région Sud.

Le vélo, un enjeu majeur de mobilité durable

Les gares équipées : Port de Bouc-Consignes Fos sur Mer-Consignes Aix-en-Provence Pertuis La Barasse Saint Saturnin les Avignon Simiane Montfavet Arles Briançon La Garde La Pauline St Chamas Villeneuve-Loubet Morières les Avignon Marseille Saint-Charles Cannes Arenç

[Réserver une place dans un abri-vélo](#)

Depuis fin novembre 2019, les abris sécurisés pour vélo dans certaines gares et haltes ferroviaires de la Région Sud peuvent être réservés en ligne, sur <https://zou.maregionsud.fr/reserver-un-abri-a-velo/>

Louez un vélo à proximité de vos gares

Grâce à France Velo Tourisme, vous pouvez louer un vélo en Région Sud, pour des déplacements sportifs et respectueux de l'environnement, à proximité de vos gares. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.ter.sncf.com/sud-provence-alpes-cote-d-azur/gares/porte-a-porte/louer-velo>

Le schéma régional véloroutes et son cadre d'intervention

La Région Sud s'est dotée d'un schéma des véloroutes et voies vertes en 2015, composé de 9 grands itinéraires, dont 2 inscrits au schéma des EuroVelo, pour un linéaire total de 2020 km. Ce schéma, inscrit au SRADDET, s'accompagne d'un cadre d'intervention permettant à la Région Sud de financer les projets des collectivités locales investissant dans les aménagements cyclables, favorisant ainsi l'usage du vélo. Le budget réservé par la collectivité pour la mise en œuvre de ce schéma s'élève à 2,5 M€ par an en moyenne et est mobilisé dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région et celui du [CPIER-Plan Rhône](#).

Pour en savoir plus : <https://www.maregionsud.fr/actualites/detail/visitez-la-region-sud-a-velo>



DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC DANS LES GORGES DU TOULOURENC

Joyau niché entre les Baronnies provençales et le Mont-Ventoux, les Gorges du Toulourenc sont devenues un lieu touristique majeur, fréquenté par des visiteurs de plus en plus nombreux. Des mesures sont prises pour la santé et la survie d'un site emblématique des richesses naturelles du Sud.

Le lieu est inscrit comme site Natura 2000 - "L'Ouvèze et le Toulourenc" - par l'Europe, un dispositif dont l'objectif est de concilier de manière durable activités humaines et préservation de la biodiversité.

Nouveautés pour l'été 2021

La Garde Régionale Forestière est de nouveau déployée cette année dans les Gorges du Toulourenc pour sensibiliser les visiteurs au risque incendie, de crue, ainsi qu'aux bons comportements à adopter en milieux naturels. Grâce à une action mutualisée entre les deux Parcs naturels régionaux du Mont-Ventoux et des Baronnies provençales, un binôme sera présent tous les jours les mois de juillet et août.

Les parkings de Malaucène et Mollans-sur-Ouvèze ont fait peau neuve avant l'été. Les accès sont stabilisés, les places de stationnement délimitées mais surtout leur nombre réduit (60 par parking). Des toilettes sèches sont désormais mises en place sur le parking de Mollans-sur-Ouvèze, venant compléter celles de Malaucène. Afin de rendre ces aménagements plus discrets dans le paysage et d'offrir de l'ombre, la végétalisation se fera à l'automne, permettant ainsi aux arbres et arbustes une meilleure reprise.

Ces aménagements s'accompagnent de la mise en paiement du stationnement sur la saison estivale, de 10€ par véhicule.

Du 1er juillet et au 31 août 2021, de 9h à 17h30, tous les jours - Moyens de paiements : carte bancaire côté Mollans-sur-Ouvèze / espèces et chèques côté Malaucène - Accès interdit aux parkings en cas d'alerte météo orange pour les orages - Agents d'accueil présents sur chacun des parkings.

100 % DES BISTROTS DE PAYS OUVRENT LEUR TERRASSE

Véritables lieux de vie et de convivialité, les Bistrots de Pays de Provence-Alpes-Côte d'Azur accueillent à nouveau le public en terrasse le 19 mai. Une belle occasion d'allier découverte du patrimoine et dégustation de produits locaux.

43 Bistrots dans le Sud

La charte Bistrot de Pays concerne les cafés-restaurants situés dans des communes rurales de moins de 2 000 habitants. Elle implique notamment une ouverture à l'année, une cuisine mettant en valeur les produits du terroir et l'organisation d'animations festives et culturelles. A l'heure de la réouverture des espaces extérieurs des cafés et des restaurants, on compte 43 Bistrots de Pays dans la région Sud. Le nouveau guide des Bistrots de Pays présente une carte et les adresses des 43 bistrots qui composent le paysage du label. Il sera disponible dès le 1er juin dans les offices de tourisme et tous les Bistrots de Pays de la région. En attendant, il est possible de le consulter, de télécharger ou de le commander [ici](#)

6 nouveaux bistrots labellisés cette année

Six bistrots de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont relevé le défi de valider le label cette année, et ce, malgré la crise sanitaire, économique et sociale engendrée par la pandémie. Trois d'entre eux sont situés dans les Alpes de Haute-Provence : le Bistrot Cocotte à Pierrerue, l'Azimut à Senez, le Fougassais à Mallefougasse-Augès ; deux dans les Hautes-Alpes : le Cours du Drac à Saint-Laurent-du-Cros et le 69 sur la commune de Le Saix ; le sixième dans le Vaucluse : le Bistrot de Saint-Trinit. Le plus souvent, les hôtes de ces établissements atypiques conjuguent amour du terroir et du territoire.

N'hésitez pas à aller à leur rencontre. Entre les dégustations de produits locaux, les recettes « maison », les informations sur les lieux et sites remarquables, votre passage devrait valoir le détour et marquer les esprits.

Retrouvez sur <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets> la marche à suivre pour faire la demande de ces dispositifs et toutes informations.